

Août 2025

# MÉMOIRE

## CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES EN PRÉVISION DU BUDGET FÉDÉRAL 2025



# Recommandations

---

**Recommandation 1** : Que le gouvernement fédéral fixe des ancrages fiscaux en matière de réduction du poids de la dette pour assurer la soutenabilité des finances publiques canadiennes.

**Recommandation 2** : Que le gouvernement fédéral offre une meilleure prévisibilité du financement des infrastructures en mettant à jour annuellement son plan Investir dans le Canada et qu'il simplifie ses processus réglementaires et administratifs qui encadrent la construction.

**Recommandation 3** : Que le gouvernement fédéral oriente davantage son soutien vers les entreprises à fort potentiel de croissance, en combinant un financement stratégique, un rôle de premier client pour les innovations émergentes et l'investissement dans des infrastructures technologiques partagées, afin de stimuler la productivité, accélérer l'innovation et renforcer la compétitivité de l'ensemble de l'économie canadienne.

**Recommandation 4** : Que le gouvernement fédéral priorise l'attraction de talents hautement qualifiés, notamment en collaborant avec Québec pour mieux partager l'information concernant le Programme de mobilité internationale (PMI) et préserver sa composante de permis de travail postdiplôme.

**Recommandation 5** : Que le gouvernement fédéral augmente de manière significative la part des fonds de l'assurance-emploi consacrée au financement des mesures actives d'emploi, pour accompagner l'investissement des entreprises en capital humain.

**Recommandation 6** : Que le gouvernement fédéral bonifie le Crédit canadien pour la formation en augmentant la prestation de soutien et en collaborant avec le Québec pour y intégrer des mécanismes de contribution partagée.

## Contexte

---

L'économie canadienne est confrontée à une urgence en matière de productivité, un défi structurel qui freine la croissance de notre niveau de vie. Cet enjeu est exacerbé par un environnement d'affaires international de plus en plus complexe, marqué des tensions commerciales avec notre principal partenaire commercial. Mais si le diagnostic fait consensus, la mise en œuvre concrète reste le véritable défi : accroître la productivité au Canada est aussi essentiel que difficile à accomplir.

À notre avis, la solution repose davantage sur un changement de perspective. Ainsi, au lieu de simplement chercher à « faire la même chose avec moins », nous devrions plutôt créer plus et mieux, en innovant, pour améliorer notre qualité de vie. Ce virage passe par trois actions concrètes : construire davantage pour accroître notre capacité de production, innover pour trouver de nouvelles solutions à nos problèmes, et attirer – puis retenir – les cerveaux qui rendront le tout possible. Ces actions sont cruciales pour relever le défi de la productivité, et le gouvernement fédéral dispose de leviers clés pour y parvenir.

Le gouvernement fédéral se trouve à un moment charnière : il doit à la fois renforcer les fondements de la productivité, soutenir une économie fragilisée par la crise tarifaire et composer avec des marges budgétaires limitées. Un « bon budget » sera donc celui qui mise sur des mesures porteuses de croissance à long terme, capables de créer durablement de la richesse, tout en s'engageant dans un processus pour assurer la soutenabilité des finances publiques.

## Vers un plan pour ramener l'équilibre entre dépenses et revenus

---

Le cadre financier du Canada s'est détérioré au cours des dernières années. Les projections récentes, basées sur les engagements actuels du gouvernement, indiquent une détérioration marquée du solde budgétaire, avec des déficits annuels qui pourraient être largement supérieurs aux prévisions antérieures et un ratio dette/PIB de nouveau sur une pente ascendante.

Pour le Québec, engagée dans une stratégie de retour à l'équilibre budgétaire, une détérioration des finances fédérales représente un risque direct : elle réduit la capacité d'Ottawa à augmenter les transferts en santé, à financer adéquatement les infrastructures et pourrait même exercer une pression à la hausse sur les coûts d'emprunt des provinces.

Cela dit, ce n'est pas le moment d'adopter un budget trop austère, compte tenu de la faible croissance économique. En revanche, le Canada gagnerait à mieux aligner ses dépenses sur ses revenus et à se fixer des objectifs clairs afin d'assurer la soutenabilité des finances publiques à long terme.

**Recommandation 1 : Que le gouvernement fédéral fixe des ancrages fiscaux en matière de réduction du poids de la dette pour assurer la soutenabilité des finances publiques canadiennes.**

# Construire davantage

---

Plusieurs grands projets d'infrastructures connaissent une intensification sans précédent au Québec : le doublement de la capacité de production d'Hydro-Québec, l'extension du Réseau express métropolitain, la mise en service d'un tramway à Québec et la modernisation des infrastructures projetée.

Ces initiatives ne constituent pas seulement des réponses à des besoins pressants ou de simples outils de stimulation économique en période de récession : elles représentent également de puissants leviers de productivité. En modernisant ses équipements, en augmentant sa capacité énergétique et en améliorant ses réseaux de transport, le Canada maximise l'utilisation des ressources disponibles tout en favorisant un environnement propice à l'innovation et à une croissance économique durable.

Toutefois, pour concrétiser cette vision, il est essentiel que l'industrie de la construction surmonte ses défis persistants de pénuries de main-d'œuvre qualifiée. Pour l'heure, le Canada est affecté par un déficit critique de plus de 10 000 travailleurs dans les métiers spécialisés (électriciens, soudeurs) qui touchent tout particulièrement ce secteur économique.

Il n'existe pas de solution miracle : dans plusieurs corps de métiers, le nombre de diplômés est largement insuffisant pour répondre à la demande. Ces pénuries touchent également de nombreux métiers aux compétences similaires, ce qui limite grandement les possibilités de requalification interne. La situation est d'autant plus difficile que ces pénuries sont généralisées partout au Canada, réduisant ainsi les possibilités de mobilité des travailleurs, et ce, même si les barrières interprovinciales tombaient.

Le paradoxe est donc clair : non seulement nous devons construire davantage pour améliorer notre productivité, mais nous devons aussi améliorer notre productivité pour réussir à construire davantage.

**Recommandation 2 : Que le gouvernement fédéral offre une meilleure prévisibilité du financement des infrastructures en mettant à jour annuellement son plan Investir dans le Canada et qu'il simplifie ses processus réglementaires et administratifs qui encadrent la construction**

## Innovover

---

La croissance de la productivité passe inexorablement par l'innovation et la recherche et développement (R-D) en entreprise. Or, le Canada performe moins bien que la moyenne des pays de l'OCDE à ce chapitre. Le Québec a même vu sa part de R-D en pourcentage du PIB décliner au cours de la dernière décennie. Cette régression soulève un enjeu majeur de compétitivité dans un environnement d'affaires complexifié par les tensions commerciales avec les États-Unis.

Au-delà des crédits d'impôt, Ottawa dispose de puissants leviers pour stimuler la compétitivité des entreprises. L'aide publique cible souvent les PME les plus fragiles, mais cela peut limiter la consolidation et freiner l'émergence de futurs leaders. Soutenir les entreprises à fort potentiel de croissance permettrait d'entraîner tout l'écosystème en rehaussant la productivité.

Le gouvernement peut aussi jouer un rôle clé comme premier client : en garantissant des marchés initiaux pour les innovations de rupture, il réduit les risques liés au développement de nouvelles technologies et accélère leur adoption.

Enfin, des infrastructures technologiques partagées – qu'il s'agisse de réseaux numériques, de laboratoires de fabrication avancée ou d'installations de calcul quantique – offriraient aux chercheurs et aux entreprises un accès à des ressources autrement inaccessibles, stimulant la collaboration et l'innovation, particulièrement pour les PME.

**Recommandation 3 : Que le gouvernement fédéral oriente davantage son soutien vers les entreprises à fort potentiel de croissance, en combinant un financement stratégique, un rôle de premier client pour les innovations émergentes et l'investissement dans des infrastructures technologiques partagées, afin de stimuler la productivité, accélérer l'innovation et renforcer la compétitivité de l'ensemble de l'économie canadienne.**

# Mieux collaborer avec Québec en immigration et prioriser l'immigration qualifiée

---

Or, alors que le gouvernement fédéral et le Québec s'engagent dans une réduction de l'immigration – nécessaire après un recours mal planifié à l'immigration temporaire – une baisse mal ciblée pourrait s'avérer tout aussi préjudiciable. Les responsabilités en immigration étant partagées, mais étroitement interreliées, les décisions d'Ottawa et de Québec doivent être coordonnées.

Par exemple, dans sa dernière consultation, Québec a demandé à Ottawa de réduire de 416 000 à 200 000 le nombre de résidents temporaires qu'il considère de responsabilité fédérale, sans préciser comment cet effort devrait être réparti entre les demandeurs d'asile et les travailleurs du Programme de mobilité internationale (PMI). Or, certains volets du PMI – notamment les permis postdiplôme, qui concernent de nombreux diplômés répondant aux critères de l'immigration économique qualifiée – sont stratégiques pour l'avenir économique du Québec. Préserver ces filières est essentiel pour maintenir l'attractivité et la productivité de nos entreprises.

Cela suppose également un meilleur partage d'information entre Ottawa et Québec sur la composition et l'évolution du PMI, afin d'orienter les réductions de manière éclairée et de protéger les bassins de talents indispensables à la croissance et à l'innovation.

**Recommandation 4 : Que le gouvernement fédéral priorise l'attraction de talents hautement qualifiés, notamment en collaborant avec Québec pour mieux partager l'information concernant le Programme de mobilité internationale (PMI) et préserver sa composante de permis de travail postdiplôme.**

## Développer des talents

---

L'investissement en capital physique – usines, technologies, infrastructures – ne peut générer de gains de productivité sans un investissement équivalent en capital humain. Les entreprises n'adopteront pas de nouvelles technologies si elles ne disposent pas d'une main-d'œuvre capable de les maîtriser. Les politiques de développement des compétences sont donc le corollaire indispensable d'une stratégie d'investissement.

Le régime d'assurance-emploi doit être modernisé pour refléter cette réalité. Actuellement, il demeure un outil de soutien passif du revenu plutôt qu'un levier de développement actif des compétences. Le gouvernement fédéral devrait augmenter significativement la part des fonds de l'assurance-emploi dédiée aux mesures actives. Cet investissement permettrait de financer la formation et la requalification nécessaires pour accompagner les travailleurs, dans un contexte où l'incertitude pèse et les embauches se font plus rares.

De même, le Crédit canadien pour la formation doit être renforcé pour encourager la formation continue. Une prestation de soutien limitée à 55 % du revenu est un frein pour de nombreux travailleurs. Il est suggéré de bonifier cette prestation et, surtout, de collaborer avec le Québec pour y greffer un mécanisme de contribution partagée (employeur-employé), transformant ce crédit en un véritable compte d'investissement personnel en compétences.

**Recommandation 5 : Que le gouvernement fédéral augmente de manière significative la part des fonds de l'assurance-emploi consacrée au financement des mesures actives d'emploi, pour accompagner l'investissement des entreprises en capital humain.**

**Recommandation 6 : Que le gouvernement fédéral bonifie le Crédit canadien pour la formation en augmentant la prestation de soutien et en collaborant avec le Québec pour y intégrer des mécanismes de contribution partagée.**

# Conclusion

---

Pour relancer durablement la croissance de la productivité et assurer la prospérité future du Québec et du Canada, le gouvernement fédéral doit miser sur l'investissement, l'innovation et les talents. En assurant des finances publiques solides, un climat d'affaires prévisible et des politiques mieux adaptées aux besoins des entreprises et des travailleurs, le nouveau gouvernement fédéral peut poser les fondations d'un nouvel environnement d'affaires.